



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECONDAIRE

Infos rentrée 2020

Éric DAUBIE

Secrétaire général

Rentrée en mode COVID

Lors des Assemblées générales de rentrée des ADI, nous avons mis en évidence une série d'informations relatives aux modalités de rentrée, en lien avec la situation sanitaire toute particulière.

Le support PWP de la présentation que nous y avons faite a été diffusé à toutes les directions par un mail le mercredi 26 août dernier.

Parallèlement, le Service juridique du SeGEC a adressé plusieurs communications. Celles-ci sont reprises sur la [page Coronavirus](#) de l'Extranet qui est actualisée régulièrement. Les documents pour [l'analyse des risques](#) ont, par exemple, été entièrement mis à jour en fonction du scénario jaune qui est d'application pour cette rentrée.

Éducation physique

Vous trouverez dans le [document suivant](#) un certain nombre d'indications concernant l'organisation des cours d'éducation physique. N'hésitez pas à relayer ces informations à vos enseignants.

Activités d'expression (théâtrale, musicale)

Pour autant que les activités soient pertinentes en regard des programmes, les recommandations du secteur professionnel sont de mise (cf. points 14.2 et 16 du document « [Analyse des risques](#) »). Le port du masque et la distanciation sont à respecter.

En cas de local trop exigü pour maintenir une distanciation constante, il s'agira dès lors d'imaginer une organisation par plus petits groupes : une partie des élèves constituant un « public » masqué pendant que certains prestent non masqués.

L'emploi de visières ou de parois en plexiglas – sans oublier de les désinfecter avec les produits Adhoc (nettoyant de surface compatible/à voir avec le conseiller en prévention) – peut temporairement permettre à l'enseignant de transmettre des consignes d'expression (voire être l'occasion d'exercices particuliers de créativité... !) si cette disposition est possible au point de vue matériel bien entendu.

La manipulation d'accessoires, décors et instruments sera assortie d'étapes de désinfection, et les transferts d'objets entre élèves limités au maximum.

Cours pratiques dans l'enseignement qualifiant

Plusieurs secteurs ont produit des notes spécifiques aux cours et activités en lien avec les métiers. Vous trouverez déjà dans ce BI une note des Secteurs Services aux personnes et Hôtellerie-Alimentation. D'autres seront mises à disposition dans les prochains jours via le site <http://fesec.be/>.

Activités en CTA et Centres de compétences

Les leçons pratiques en déplacement sont autorisées. Elles font exception à la suspension des activités extramuros. Les CTA, les centres de compétences, et autres lieux où prennent place des activités d'apprentissage pratique¹, peuvent donc accueillir les élèves.

Accueil et soutien aux élèves

Le premier défi pour cette rentrée scolaire sera de permettre à tous les élèves de renouer avec la présence régulière à l'école.

Il s'agira dès les premiers jours de recréer le lien social entre les élèves et avec leurs enseignants et éducateurs, de développer dans les classes un cadre propice à la reprise des apprentissages et d'assurer un accompagnement adéquat à chaque élève, en particulier ceux qui risquent de rencontrer des difficultés les empêchant de suivre le rythme des apprentissages.

Dans ce cadre, il est indispensable de repérer dès la rentrée les élèves qui ne reprendraient pas le chemin de l'école.

¹ Seules les activités d'apprentissage sont autorisées (CTA, centre de compétences, etc.). Les autres activités extramuros (team-building, retraite, excursions, etc.) sont interdites.



Nous vous rappelons qu'il convient aussi de prendre en compte dans le suivi d'élèves, ceux qui étaient inscrits l'an dernier, et restent soumis à l'obligation scolaire. Et ce, aussi longtemps que leur dossier scolaire n'est pas réclamé par une autre école ou que vous disposiez d'un écrit des parents indiquant que leur enfant change d'établissement.

Pour rappel, l'absence des élèves doit être comptabilisée dès le 5^e jour ouvrable, soit dès le lundi 7 septembre, quelle que soit la date de reprise effective des cours selon les années d'étude. Nous vous invitons à collaborer avec le CPMS pour assurer le meilleur suivi des élèves en absence irrégulière et à les renseigner à l'administration selon les procédures aux échéances prévues.

Du côté des formations

Je vous invite à visionner et partager la courte *capsule vidéo* suivante qui vous permet de découvrir la richesse des formations qui seront proposées au cours de cette année scolaire. Vous le verrez, le CECAFOC s'est adapté aussi aux réalités de cette rentrée particulière.

Du côté du soutien et de l'accompagnement

La Cellule de Soutien et d'Accompagnement (CSA) se tient à la disposition des équipes de directions et des équipes pédagogiques tant dans le cadre du soutien au pilotage que du soutien aux pratiques pédagogiques. Vous pouvez introduire toute demande d'accompagnement via le formulaire en ligne qui se trouve [ici](#).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire 7686, la CSA pourra vous accompagner afin d'établir votre stratégie de différenciation, de lutte contre le décrochage scolaire et d'hybridation. Une communication vous parviendra prochainement.

Par ailleurs, et comme annoncée lors des Adis de rentrée, une offre de dispositifs de soutien et d'accompagnement vous sera adressée d'ici la fin septembre.

Des sites de ressources pédagogiques autour de nombreuses thématiques

Une autre courte *capsule vidéo* vous présente les sites disponibles comme ressources pour vos enseignants, à propos de toute une série de thématiques transversales :

- ♦ DASPA/FLA : <http://daspafla.fesec.be/>;
- ♦ EdC : <https://edc.fesec.be/> ;
- ♦ EPC : <https://epc.fesec.be/>;
- ♦ PARI : <http://pari.fesec.be/>;
- ♦ Travail collaboratif : <https://travailcollaboratif.fesec.be/>;
- ♦ Idées 1^{er} degré : <https://fesec-seqec.wixsite.com/pap31>.

Nous vous rappelons par ailleurs que le site <http://fesec.be/> sera mis à jour dès les prochains jours notamment avec la liste des éléments essentiels des programmes de cours. Il renferme aussi un nombre considérable de pistes pour l'intégration des ressources numériques dans les enseignements.

Recours

La Commission des recours a reçu quelque 200 dossiers supplémentaires, soit plus de 900, à traiter. Elle travaille d'arrache-pied et nous remercions tous les anciens collègues qui s'investissent dans ce groupe. Il faut cependant s'attendre à quelques retards dans la communication des résultats. Pour rappel, ces recours ne sont pas suspensifs... Les décisions de juin restent de mise pour l'instant d'autant que bon nombre de dossiers paraissent peu motivés. ■